

ANNEXES

Transcription d'entretien d'un des responsables d'enseignants permanent

MOI : Bonjour doyen, je suis Gertrude GANDONOU et je suis là dans le compte de mon mémoire de fin de formation dont le thème est intitulé "Etat des lieux perception et préconisation des acteurs du système de la formation infirmière. Il s'agit d'une étude qualitative exploratoire ; cas de l'Institut National Médicaux Sanitaire INMeS à Cotonou au BENIN. Avant de commencer je voudrais avoir votre consentement d'abord car cet entretien sera enregistré. L'entretien sera transcrit, c'est uniquement dans le compte de mon travail et je vous rassure que je le garde pour mes maîtres s'ils vont me les demander et justes à la fin de mon mémoire je vais les détruire. Est-ce que au vu de cette présentation vous avez quelque chose à dire par rapport à ça ?

E3 : Ok ! Merci beaucoup, merci pour le travail que tu as fait pour améliorer la qualité de la formation à l'INMeS, merci beaucoup à toi ;

Oui, nous sommes prêts à donner des réponses.

MOI : Merci.

E33 : Merci beaucoup. Je suis un infirmier diplômé d'Etat, et a évolué de la Licence jusqu'au doctorat en science infirmière. Je suis dans l'enseignement depuis plus de 20ans. J'ai enseigné depuis le Nord, l'ex ENIAB de Parakou et maintenant je suis à l'INMeS. Je donne cours un peu partout même au-delà du Bénin tel que Mali, Burkina, Sénégal ...les filières ...Donc actuellement, je suis le responsable chargé du département de sciences infirmières à l'INMeS.

MOI : Merci beaucoup.

Vu votre profil si riche, comment définissez-vous le programme d'étude, et quels objectifs éducatifs l'INMeS doit chercher à atteindre ?

Que vise le programme d'étude ?

Comment vous voyez le programme d'étude pour la formation infirmière à l'INMeS ?

E33 : Le programme, comment on voit le programme d'étude en quel sens ? Par rapport au contenu ?

MOI : Par rapport au contenu, par rapport aux plannings de l'année, par rapport à l'organisation des cours et l'objectif final que tout ça là est censé atteindre.

E33 : Je pense que l'INMeS, c'est quand même un établissement qui a une certaine expérience dans la formation des infirmières infirmiers et sages-femmes... Nous travaillons avec l'UAC, l'équipe l'UAC qui est chargé de l'activité pédagogique qualité et assurance, ça fait que tout ce que nous faisons à l'INMeS est suivi rigoureusement par l'équipe de qualité assurance de l'UAC. Tout d'abord, l'établissement a été accrédité il n'y a pas longtemps et tous les deux ans nous faisons la révision du programme de formation dans le souci de mettre à jour le contenu du programme et de les adaptés aux nouvelles recommandations. Il y a de cela 3 semaines qu'on est allé valider tous les programmes ensemble. Donc nous sommes dans l'actualité, on a les programmes d'actualités, même les outils de stage ont été validés. Donc, ça veut dire que nous faisons une formation de qualité et nous ne doutions pas du tout du contenu du programme qui est régulièrement mis à jour. Donc par rapport au contenu de la formation, je peux dire que nous faisons beaucoup d'efforts pour que ce soit un programme à jour qui respecte les normes. L'UAC a exigé qu'on n'ait pas plus de 8 unités d'enseignements par semestre, c'est très important. Pas plus de 8 unités d'enseignements par semestre, ça veut dire simplement qu'avant qu'on peut constater que dans un semestre on amène toutes les unités d'enseignements qu'on peut avoir jusqu'à 12, on peut avoir jusqu'à 16 et on bourre les étudiants de connaissance. Maintenant ça été synthétisé et on ne doit pas avoir plus de 8 unités d'enseignement par programme et 12 éléments constitutifs. Donc, le programme a été allégé et centré sur l'essentiel qu'il faut pour former les infirmiers et sages-femmes. On n'a fait la même chose au niveau licence et au master.

MOI : Ok ! Merci beaucoup

Comment voyez-vous les expériences tirées de l'élaboration du programme d'étude ?

Est-ce que vous capitalisez ces expériences pour en faire des pôles ? Pour s'en servir pour des années qui vont suivre ? Ou bien comment chaque fois voyez-vous dérouler ces programmes d'études ? Ça fait de la routine ? Ou bien on tient compte de ce qui s'est passé l'année qui vient de s'écouler, comme modèle ? Comment est – ce que vous bénéficiez de toutes ces compétences qui se déroulent au cours des années ?

E33 : Oui, mais chaque année, il y a toujours, c'est un programme dynamique. Le programme de formation est dynamique. Chaque année il y a toujours de nouvelles choses, de nouvelles notions qui sont introduites ou retirés en fonction des demandes du ministère de la santé, du ministère de l'enseignement supérieur et des partenaires. Vous voyez, il y a des programmes qu'on insère dans le curriculum de la formation où il y a d'autres programme ou d'autres

enseignements vêtus qu'on retire pour pouvoir mettre à jour. **Par exemple cette année, nous avons intégré dans le programme les maladies tropicales négligées, à savoir : Le trachome et la filariose lymphatique qui sont des maladies que l'OMS est en train d'éradiquer et qui a recommandé qu'on intègre dans le programme de formation. Il en est de même pour le programme de SSR où actuellement c'est d'enseigner la même chose avec le genre alors qu'il y a 4ans en arrière il n'y avait pas ces programmes.** C'est dit simplement qu'on ne fait pas que reprendre ce qui existe, mais on les adapte au fur et à mesure, et nous avons des partenaires qui nous appuient pour la révision régulière des programmes tous les 2 ans.

MOI : Ok ! Merci beaucoup. Je pense que c'est très louable. Je vous avoue que c'est un de plus que je viens d'apprendre si c'est autant dynamique avec l'accompagnement de ces ministères et des partenaires. Vu que vous venez de dire tout à l'heure que l'UAC a voulu que les étudiants soient vraiment enseignés sur le concret et que les unités soient limitées en ce qui concerne la théorie ; de votre expérience, et de votre responsabilité, comment voyez-vous l'organisation de tout ce qui est activités pratique sur le mannequin..... à l'école de part de l'organisation des pratiques dans les centres hospitaliers et rural.

Comment est-ce que vous voyez ces dynamiques entre ces théories et la pratique ? Est-ce que ça suit ?

E33 : Ok merci beaucoup !

Vous savez quand on parle de formation en science infirmière, ça comporte généralement deux grands volets.

Il y a le volet théorique et le volet pratique. Mais c'est dans le volet pratique qu'on trouve tout ce qui est clinique, stage, démonstration tout ça. Sur le plan théorique, l'organisation, je dirai qu'elle est parfaite parce que chaque année, il y a une micro-planification qui est réalisée et les activités sont programmés et sont suivis quand on parle maintenant des stages, nous avons des stages humains et des stages du zone rurale ; ça aussi, c'est bien organisé de sorte que les services dans lesquels les étudiants vont faire leurs stages, les services sont connus, nous sommes en partenariat avec les sites d'encadrements que ça soit les sites du zone rurale ou du zone urbaine , nous travaillons avec eux. La grosse difficulté que nous avons ici, c'est l'effectif, c'est notre effectif pour le suivi et l'encadrement des apprenants sur le terrain. Mais nous associons les cliniciens ..., les partenaires encadreurs pour le suivi des étudiants ? Nous même, nous faisons l'effort de descendre pour aller voir comment les choses évoluent. L'autre chose,

c'est les difficultés liées aux matériels un peu vêtus pour les séances de démonstrations. Donc l'effort est fourni, actuellement le ministère de la santé nous a demandé la liste du matériel qu'il faut pour pouvoir renforcer les séances de démonstrations et cette liste est déjà envoyée et incessamment on va nous donner de nouveau matériel. Alors, récemment nous avons eu un lot de matériel informatique qui a fait que par rapport l'évolution des activités nous n'avons plus tellement de difficultés. Donc voilà ce que je peux dire concernant l'organisation des stages mais ce qui est intéressant c'est que le vice-recteur chargé des activités académiques de l'UAC a l'obligation de suivre l'évolution de toutes les activités des entités de sorte que régulièrement un point est fait et on envoie le vice-recteur chargé des activités académiques de la progression des activités ça se fait au moins 4 fois l'an, au début juste à la fin du 1^{er} semestre du début 2^{ème} semestre ainsi de suite. Même demain, nous avons le conseil pédagogique où nous devons présenter l'évolution des activités et la directrice, elle est très regardante par rapport à ça, elle suit l'évolution des activités et je pense que pour le moment, l'objectif ici c'est évité le dépassement des vacances. C'est-à-dire nous allons faire en sorte qu'en juillet, qu'on termine toutes les activités y compris les soutenances pour permettre aux étudiants qui veulent aller étudier à l'extérieur de commencer leur étude à partir de cet angle. Donc nous œuvrons sérieusement pour qu'il n'est plus de soutenance en décembre ni en novembre ni en octobre ; on veut tout faire pour que ça soit en juillet parce que l'année est devenue très élastique, mais l'équipe rectorale actuelle est entrain de lutter pour qu'on termine l'année en bonne date. D'accord ?

MOI : Merci beaucoup, c'est heureux !

Donc le seul point qui flotte c'est le nombre insuffisant des encadreurs permanents mais qui sont justifiés par leur départ en formation incessamment du moment que ces retours puissent combler ces vide-là.

Moi : Doyen par rapport à la nouvelle gouvernance de l'INMeS, ancien, avant comme ce que nous avons vu quand on est venu, c'étaient les enseignants qui s'occupaient de la scolarité des plannings en même temps, mais depuis quelques années vous allez me donner plus de précision. L'INMeS est rentré dans l'organisation de l'UAC c'est normal parce que nous faisons partir de ses entités et nous avons la scolarité qui est à part qui est gérée par les administratives et les enseignants comme vous êtes devenu le chef département et il y a le chef département adjoint.

Comment vous voyez cette nouvelle gouvernance si vous allez jeter un regard par rapport à l'ancien ?

E33 : Oui c'est justement, c'est comme si nous sommes rentrés dans un système et quand on rentre dans un système, on est obligé d'épouser les principes de ce système-là. Donc l'INMeS ex étant une entité de l'UAC, est rentrée dans les principes d'organisation de l'UAC. Alors, on a mis en place les départements, on a libéré les enseignants des actes administratifs qui parlent des remplissages, délivrant relevés de notes, et tout ça et qui conclus au sein département, nous avons un secrétaire général qui a ses attributions donc les trucs sont tellement organisés et chacun s'est de manière précise aussi ce qu'il va faire. Si la machine fonctionne comme ça, mais tout semble bien allé. Mais actuellement, nous sommes en train de rentrer dans le système LMD. Nous respectons les principes d'évolution de l'organisation de l'UAC. C'est tout ça qui explique un peu la présence du chef département alors qu'avant on n'en avait pas. Maintenant nous sommes mêmes en train de réfléchir pour créer un autre département de formation continue pédagogique parce que nous voulons toujours améliorer la qualité de référence.

MOI : Ah comme on en est là, ça fait partir d'une question dont vous venez de, là d'amorcer, je vais profiter alors pour demander monsieur ; Est-ce que vous voyez que en dehors des formations continue qui sont déjà presque fini maintenant encore que les départs devraient être imminents est ce que l'INMeS a un programme de formation continu spécifiquement en sciences infirmiers pour quand même rodé un peu de personnel enseignant dans leur pains quotidien en ce qui concerne les sciences infirmiers ?

E33 : Oui justement, on est en train de léééé... l'INMeS a élaboré il y a à peine 2 semaines son plan business. Le plan business, c'est un plan qui projette sur 5 ans les activités à mener et dans ce plan un accent a été mis sur la formation continue avec le soutien du ministère de la santé. Donc les besoins en formation continue ont été identifiés et on a envoyés au ministère de la santé. Ces besoins ne s'arrêtent pas seulement au niveau des enseignants mais aussi au niveau des encadreurs du terrain. Donc bientôt, le programme sera mis à notre disposition. Comme formation, par exemple il y a la formation pédagogique, il y a la formation en informatique et en recherche en science infirmière et d'autres. Donc je pense qu'on est en train de travailler pour dynamiser les activités humaines et mettre à jour les connaissances des enseignants et des encadreurs puisque c'est eux qui sont au cœur de la formation des apprenants.

MOI : Merci à vous doyen pour le temps consentir. Ce n'est pas facile avec l'administration mais vous avez permis à ce que nous sacrifions un peu de votre temps pour qu'on puisse finir cet entretien. On était, par rapport à la collaboration entre temps des encadreurs de terrain, leur présence de tout ce qui est activité, les journées pédagogiques, les TP, les pratiques au lit du malade et tout à l'heure vous venez de parler de la rédaction du dossier infirmier, pouvez-vous

nous parler un peu de quelle est la collaboration sur tous ces plans avec les encadreurs du terrain ?

E33 : Les encadreurs du terrain sont des partenaires incontournables pour nous. Compte tenu de notre effectif faible, nous sommes obligés de tendre la main aux encadreurs du terrain et de les inculqués dans l'exécution des activités. Donc, ce sont des partenaires incontournables, c'est grâce à eux que les étudiants sont soumis sur le terrain lorsque on organise des travaux pratiques, c'est eux qui contribuent à évaluer les étudiants bien sûr en notre présence. Donc chaque fois qu'il y a eu une activité qui concerne la formation, d'emblée ils sont associés, les ateliers, ils sont associés, l'élaboration, la révision du programme ils sont associés et ils donnent leurs points de vue quel que soit le document qu'on veut élaborer, ils interviennent toujours parce qu'ils sont nos partenaires et ils contribuent beaucoup et dans ce groupe d'encadreur se trouvent des anciens étudiants qui ont terminés et qui sont maintenant sur le terrain. Donc, la collaboration est plus facile parce qu'ils ont les notions théoriques et sur le terrain c'est plus pratique à mettre en œuvre. Donc, la collaboration, elle est parfaite, les documents administratifs sont, je dirai sont même déjà finalisés de partenariat entre les centres hospitaliers, les sites de stages et l'INMeS qui a finalisé grâce au projet de l'ENABEL...qui nous a aidé à rédiger les contrats et ces contrats, on l'a fait au même moment que les gens de master pour pouvoir avoir un cadre formel entre les encadreurs et les enseignants qui donnent cours à l'INMeS, sinon la collaboration, elle est très bonne, l'ambiance elle est aussi très bonne et le suivi, ça d'impact positif sur le suivi des apprenants.

MOI : Merci beaucoup ! Doyen, en dehors de ce qui est fait, dont vous venez de parler, est-ce que vous pouvez nous parler, ou bien si vous savez s'il y a réellement une formation spécifique en ce qui concerne les encadreurs du terrain pour l'encadrement des étudiants ? Est-ce que l'INMS a en vue un projet ? Ou bien s'il existe une formation spécifique pour les encadreurs du terrain pour l'encadrement des stagiaires ?

E33 : C'est vrai que cette année on n'a pas pu encore mobiliser de financement pour organiser la formation des encadreurs parce que chaque année, il faut faire une mise à jour des notions d'encadrement parce que, il y a de nouveaux encadreurs qui rentrent dans le jeu parce que d'autres partent en retraite, il y a des jeunes qui reviennent donc chaque année on doit organiser les ateliers sur la méthodologie d'encadrement clinique, et on ne peut pas le faire sans financement. Donc, cette année ça trainé parce qu'on n'a pas encore eu de financement pour le faire. Mais, dans le budget, tel que c'est élaboré, on doit pouvoir l'organiser très tôt lors de la rentrée prochaine sinon ça se faisait pour leurs permettre de mettre à jour leur connaissances et

aussi, nous préparons un atelier, **un atelier de révision des objectifs du stage et au cours de cette révision, les encadreurs du terrain sont incontournables et sont associés pour la mise à jour de ces outils, et après ces outils, on va les former à l'utilisation et à l'encadrement des apprenants, sinon bien sûr il y a un programme mais c'est un problème du financement**, il faut trouver du financement parce que la formation va nécessiter leurs présence, la collaboration ainsi de suite les fournitures et tout ce qu'il faut acheter. Donc c'est ça qui nous retient sinon c'est donc rapidement ça serait fait et les formateurs sont les enseignants permanents, on peut solliciter les experts de l'UAC sinon c'est les cadres enseignants permanents, qui assument la formation.

MOI : Merci beaucoup est-ce que vous reconnaissez de par votre responsabilité s'il y a un outil d'évaluation de l'enseignement par les étudiants ?

E33 : Oui il y a d'évaluation théorique après le cours théorique, il y a un outil que les étudiants remplissent pour apprécier un peu l'évaluation du cours, comment ils ont vu, ils donnent leurs impressions tout ça. Mais c'est sur le plan pratique on n'a pas tel outil d'évaluation, on reconnaît que c'est un point à améliorer tout ça à cause de l'effectif, si on avait un effectif suffisant, on pourrait mettre par rubrique ou par service des enseignants qui pourront faire le tout, mais avec le contrat ou je dirai le document qui va permettre aux enseignants permanents d'être les hospitalo-universitaires. Ce problème sera réglé parce que les enseignants auront de bureau, auront de bureau au CNHU et peuvent descendre sur le terrain, mettre la main aussi dans les soins et ça peut faciliter beaucoup de choses.

MOI : Mais c'est des bonnes nouvelles qu'on est en train d'apprendre, vivement que toutes ces nouvelles-là puissent voir le jour pour le bonheur de renforcement des compétences infirmières. En dehors de ça une fois que l'évaluation théorique là est faite, comment est-ce que ça s'utilise, les retours des étudiants. Est-ce que vous avez un comité des enseignants qui analyse ces outils d'évaluation des étudiants ou bien, ça se remplit, ça se dépose et tout ? Est-ce qu'il y a un comité pour étudier l'évaluation de ces étudiants ?

E33 : Il y a un comité de qualité, un comité d'assurance de qualité qui existe mais il faut avouer que les activités liées au comité ne prennent pas systématiquement en compte l'analyse de ces fiches-là. Il faut avouer c'est une équipe enseignante qui a fait une évaluation des activités théorique et pratiques l'année passée et qui a versé les résultats en une rencontre pédagogique et a montré un peu les besoins des apprenants, ce que les apprenants traversent. L'étude a été réalisée par moi-même avec Mr AFFOLABI sur les difficultés des étudiants, sur comment les

activités se déroulent. Mais effectivement, il faut une équipe pour analyser ces fiches et essayé de tenir compte des remarques que les étudiants apportent pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

MOI : Comme ça c'est bien, ok merci, je vous remercie, c'est la dernière question. On va souffrir un peu. Jugez-vous utile que les ressources et les informations pédagogiques soient suffisantes pour atteindre les objectifs institutionnels et pragmatiques de l'INMeS ?

E33 : D'emblée sans trop réfléchir on dira non, parce que **la vision actuelle du gouvernement c'est de former à grande échelle , parce qu'on sent que le besoin sur le terrain dépasse largement la capacité de l'école à former les apprenants** .Donc, beaucoup de béninois sont obligés à aller à l'extérieur pour se faire former alors qu' en temps normal ,on devrait former sur place pour nous rassurer de la qualité de la formation, donc les besoins sont là en matière de salle, en matière d'enseignement en matière de matériel, les besoins sont là.

MOI : Ah ok ! Donc on reconnaît qu'on a vraiment le besoin et c'est ça qui fait même la doléance que vous êtes toujours en train de formuler au vu de tous les ministères qui nous entourent. Au vu de votre position, qu'est-ce que vous préconisez pour améliorer tout ce qui concerne la compétence, l'apprentissage et la formation des infirmiers à l'INMeS ? Dans tous les domaines donnés théoriques et pratiques ?

E33 : Moi je pense que il y aura pas grande réflexion par rapport à ça parce que chaque jour on ne fait que répéter la même chose dans le plan business aussi on en a parlé , je pense que la première des choses à faire c'est de toujours renforcer, renforcer qualitativement et quantitativement la prestation des enseignants, augmenter le nombre des enseignants, les former, ensuite augmenter la capacité d'accueil parce que ça cause un problème cinquante (50) étudiants par an et pour tout le Bénin c'est peu. Mais pour le faire, il faut de l'infrastructure, il faut des enseignants de qualités, il faut le matériel qu'il faut et il faut élargir aussi les sites du stage donc même au-delà de Cotonou et ça, ça va nous nécessiter des moyens roulants des bus pour pouvoir faire déplacer les étudiants. Donc, voilà globalement ce qu'on peut faire sinon dans l'ensemble le paquet est libre pour que la formation soit une formation de qualité. En dehors de quelques obstacles que nous rencontrons, l'effort fait pour que ces apprenants soient bien formés.

MOI : Merci beaucoup au vu du nombre, tout à l'heure quand vous avez parlé de cinquante (50), comment est-ce que vous voyez en matière de chiffre de pourcentage l'entrée et la sortie des étudiants ? Comment vous voyez l'effectif de nos étudiants ? La prédominance elle est

féminine, masculine ? Et le pourcentage de réussite comment est-ce que vous voyez ça ? Etes-vous satisfait ?

E33 : Par rapport au pourcentage de réussite, le pourcentage est bon. En 1^{ère} année on a jusqu'à 97-98 % de succès et à partir de la 2^{ème} année, 3^{ème} année parfois on a 100% donc le succès est bien seulement l'entrée, la sélection est tel que justement c'est parce que la sélection est bien faite que le passage en année supérieure donne un bon pourcentage parce que nous ne prenons pas moins de 12 de ceux qui ont moins de 12 de moyenne et la demande est tellement forte que quand on lance le texte de recrutement, on peut avoir 800 voire 1000 candidats et sur les 1000 candidats il faut juste recruter 50-60 candidats donc on est obligé de sélectionner les meilleurs . On est obligé de sélectionner les meilleurs, c'est vrai que ça pénalise la population. Mais bah on sélectionne en tenant compte de la capacité de l'établissement et du nombre d'enseignants à encadrer. C'est ça qui fait que les entrants sont bons, les critères pour sélectionner sont bon et ça fait que quand les étudiants rentrent vite ils terminent pour la plupart du temps.

MOI : Ok merci beaucoup, je vous remercie pour le temps consenti, ça ne donne pas envie de finir mais il y a d'autres occupations que vous avez et j'ai beaucoup appris et j'ai eu vraiment d'autres informations et qui prouvent qu'on a encore de beaux jours devant. Je vous remercie !

ATTESTATION

Nous soussignés, Prs W. D'hoore et W. Hesbeen, certifions que Madame GANDONOU Vignon Gertrude, Noma : 62511900, née le 04/06/1977 à Porto-Novo (Bénin LDC)

est régulièrement inscrite au rôle et aux activités d'apprentissage de l'année académique 2022-2023 en master en sciences de la santé publique.

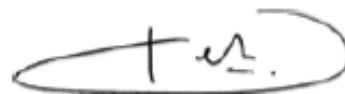
Son programme comporte la présentation d'un mémoire de fin d'études. Dans le cadre de ce mémoire, intitulé « *Etat des lieux, perception et préconisation des acteurs de la formation infirmière : Etude exploratoire du cas de l'institut National Médico- Sanitaire au BENIN à Cotonou* », Madame GANDONOU Vignon Gertrude souhaite récolter des données au Bénin durant la période du 22 décembre 2022 au 24 février 2023.

Certifiée sincère et conforme

Faite à Bruxelles, le 29 novembre 2022



Professeur William D'HOORE
Doyen
Faculté de santé publique



Professeur Walter Hesbeen
Promoteur du mémoire
Faculté de santé publique



Cotonou, le 25 janvier 2023

N° 078 -2023/UAC/INMeS/DA/SG/CSAP

AUTORISATION

La Directrice de l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS) soussignée, autorise Madame **Vignon Gertrude GANDONOU**, Chargée de cours à l'École supérieure des Infirmières et Infirmiers dudit Institut et présentement en formation de Master en sciences de la santé publique à l'Université catholique de Louvain, à mener une collecte de données auprès des Services, des étudiants et de toutes les autres composantes de l'Institut. Ladite collecte, qui porte sur une étude intitulée "**Etat des lieux, perception et préconisation des acteurs de la formation infirmière : Etude exploratoire du cas de l'Institut National Médico-Sanitaire au Bénin à Cotonou**", entre dans le cadre de la rédaction de son mémoire de fin de cycle de Master.

En foi de quoi, la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

LA DIRECTRICE,
La Directrice

Lisette ODOULAMI YÉHOUESSI
Professeur titulaire d'ophtalmologie

CELLULE DE LA STATISTIQUE MEDICALE ET DE
LA RECHERCHE

Cotonou, le 06 DEC 2022

N° 2108 /MS/CNHU-HKM/DAF/CSMR

NOTE DE SERVICE

Objet : Autorisation de collecte

Références : - Demande de Madame GANDONOU VIGNON Gertrude en date du 30 novembre 2022 ;
- Attestation d'inscription de l'intéressée à la Faculté de Santé Publique UCLouvain en date du 29 novembre 2022.

Dans le cadre de la réalisation de son mémoire de fin d'études, portant sur le thème «Etat des lieux, perception et préconisation des acteurs de la formation infirmière : étude qualitative exploratoire du cas de l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS) du Bénin à Cotonou», Madame GANDONOU VIGNON Gertrude, étudiante en Master à l'Université Catholique De Louvain (UCLouvain) Bruxelles-Belgique, est autorisée à effectuer une collecte de données auprès des encadreurs des étudiants en sciences infirmières qui sont en service dans toutes les Cliniques Universitaires du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA.

A cet effet, les Chefs desdites Cliniques et leurs Surveillants sont priés de tout mettre en œuvre pour faciliter à l'intéressée, l'accès aux sources de données.

Ladite collecte se fera sous l'encadrement du chef Cellule de la Statistique Médicale et de la Recherche.

A la fin de l'étude, l'intéressée devra transmettre à la Direction Générale du CNHU-HKM, les versions électroniques du rapport d'étude et de la base de données recueillies, par mail, à l'adresse suivante : « csmr.cnhuhkm@gmail.com ».

La présente note de service est valable pour compter de la date de sa signature.

NB : Les dossiers médicaux et les registres doivent être consultés sur place. La confidentialité des données collectées est requise.

Ampliations :

- DAF, C/SRH, PICME, C/CSRM
- Toutes les Chefs de CU et Surveillants,
- Intéressée, Archives, Chrono

Le Directeur Général,

Prof. Dieu donné GNONLONFOUN